

rapport moral 2010

assemblée générale / jeudi 23 juin 2011



SOMMAIRE

rapport d'activité

- 5 animation / valorisation
- 7 formation / conseil
- 8 observation / recherche
- 9 convention

rapport financier

- 10 compte de résultat au 31 décembre 2010
- 11 bilan au 31 décembre 2010

Le mot du président

La fin d'une certaine idée du CREAI ... *ou peut-on être à la fenêtre et se regarder passer ?*

Il y a un moment que cela couve et plusieurs signes avant coureurs étaient perceptibles. La conception des CREAI voulue par l'arrêté du 22 janvier 1964 est aujourd'hui clairement révolue. En 2001, le rapport de l'IGAS¹ (passé trop inaperçu) mettait déjà en perspective quelques impasses.

- La première tient à la **situation ambiguë** des CREAI, « largement dans la main des associations du handicap » alors qu'ils revendiquent, dans un grand nombre de cas, une forme « d'équidistance entre les associations et les pouvoirs publics ». La mission de l'IGAS « s'interroge sur l'intérêt pour l'Etat de contribuer au financement d'une structure par ailleurs financée aux 2/3, directement ou indirectement, par le secteur associatif² ». Pour la mission, « la question posée est finalement simple : un acteur fait-il un bon observateur ?... En d'autres termes, la proximité du CREAI avec le secteur associatif est-elle un obstacle à une observation impartiale ? ».

- Dans cette phrase apparaît la seconde impasse qui concerne **l'observation**. La mission de l'IGAS affirme que « l'observation n'est pas la première fonction des CREAI » à la différence des ORS ou des OREF, ajoutant que « la taille de certains CREAI handicape le développement d'une telle fonction ». Posant la question centrale de l'indépendance et de la compétence des CREAI en matière d'observation, la mission achève son constat en relevant la faiblesse du pilotage des CREAI, le CTNERHI ne jouant plus le rôle de tête de réseau (ce dernier a d'ailleurs disparu depuis, avant d'être absorbé par l'EHESP) et l'ANCREAI ne s'étant « cependant pas encore structurée de façon suffisamment solide pour pouvoir relayer au niveau national la voix de ses membres ».

Le CREAI Rhône-Alpes (comme d'autres d'ailleurs) a cependant, avant comme après le rapport de l'IGAS, tenu sa mission d'observation des besoins, notamment dans le champ du handicap où les difficultés de l'observation sont particulièrement prégnantes, par sa contribution à de nombreux diagnostics dans le cadre de schémas départementaux pour le compte de Conseils généraux et de DDASS, souvent pour les deux conjointement. D'autre part, à la demande de la DRASS Rhône-Alpes, le CREAI Rhône-Alpes a jeté les bases d'une observation pérenne des orientations réalisées par les CDES durant de nombreuses années. Enfin, dans l'incompréhension générale (voire l'hostilité) des autres CREAI, le CREAI Rhône-Alpes a répondu dès 2002 à l'invitation du DRASS de l'époque à signer une convention pluriannuelle qui réduisait, selon le vœu de la mission de l'IGAS, la subvention de fonctionnement à la portion congrue et fléchait les 2/3 des crédits affectés au CREAI par la DGAS sous forme de prestations contractualisées.

En juillet 2009, est promulguée la loi HPST qui a profondément bouleversé le paysage et donc, en conséquence, la place des CREAI qui vient d'être précisée par la circulaire DGCS/SD3A/2011/103 du 17 mars 2010 relative à la répartition de la contribution de la CNSA au financement des ARS prévue au VI de l'article 85 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011 et au financement des CREAI (instruction art. 78 et 85 LFSS2011).

Cette circulaire consacre tout d'abord le fait que les CREAI sont confiés aux ARS dès 2011, après un premier temps où la DRJSCS semblait privilégiée. La circulaire va plus loin en notant que « dans le contexte de révision des modes d'intervention de l'Etat, le soutien aux CREAI est appelé à évoluer pour substituer progressivement, à un soutien au fonctionnement, une logique de financement de projets » et ajoutant que « la réduction, voire la remise en cause³, à terme, d'un soutien direct au fonctionnement des CREAI ne constitue en aucun cas une remise en cause de la qualité des actions conduites par les CREAI, ni de l'intérêt direct d'une partie de leurs travaux pour les pouvoirs publics.

Les CREAI peuvent en effet constituer des **acteurs ressources importants pour les ARS** pour l'élaboration des programmes régionaux de santé (PRS) et des schémas régionaux d'organisation médico-sociale (SROMS). [...] Parallèlement à ces évolutions concernant le financement des CREAI, une réflexion doit être conduite, conjointement par l'Etat et les CREAI, en vue de faire évoluer les statuts, les missions, les relations avec l'Etat de ces organismes, les possibilités de leur regroupement ou de la mutualisation de leurs ressources et leurs moyens, entre eux ou avec d'autres structures aux missions proches. A ce titre, des synergies avec les travaux réalisés par les ORS devront être également développées ». Le ton est donc clairement donné.

Le CREAI Rhône-Alpes n'est pas sans atouts sur la question du « financement de projets », ayant de longue date accepté et développé la logique du contrat portant sur des actions fléchées et évaluées, en lien avec la DRASS Rhône-Alpes.

Devant les résultats 2010, caractérisés en grande partie par la défection de grands contrats d'études présents dans notre activité passée, il est devenu impossible de ne pas reconnaître la nécessité de profonds changements dans les missions et dans le fonctionnement du CREAI Rhône-Alpes. Ce qui était auparavant souhaitable devient aujourd'hui impératif :

- **construire les partenariats** avec l'Université, l'ORS et le CRDI Rhône-Alpes qui nous permettront d'élaborer le cadre d'une **observation pérenne** des attentes, besoins et réponses dans le champ du handicap.
- **développer notre présence dans les champs connexes** de la protection de l'enfance, l'inclusion sociale, le secteur gérontologique, dans le cadre général de la mise en œuvre de la loi 2002-2.
- **conforter notre mission de bureau d'étude** en séparant les activités demandant une claire indépendance déontologique et réglementaire, pour éviter tous conflits d'intérêts, et en mettant celles-ci en œuvre dans un dispositif ad hoc.

- **approfondir notre ancrage au sein de la vie associative régionale** en séparant des précédentes toutes les activités d'animation du secteur professionnel social et médico-social en direction d'adhérents qui dorénavant n'auront sans doute plus les possibilités de cotiser auprès de plusieurs organismes et qui chercheront le service le plus performant.

Ces pistes, mises en forme dans des projets lisibles, sont proposées au débat de l'Assemblée Générale du 23 juin 2011.

Jean-Pierre CLAVERANNE
Président du CREAI Rhône-Alpes

1. Les observatoires et la fonction d'observation au niveau régional, rapport n° 2001-135, IGAS, 2001.

2. Moyenne constatée par la mission sur l'ensemble des CREAI. Ce n'est pas la situation du CREAI Rhône-Alpes.

3. Dès 2011, ce sont près de 40 % de la subvention qui seront supprimés.

Animation / Valorisation

Manifestations

- Le 5 mars 2010 à Lyon, **Maladies neurologiques, invalidantes, évolutives : pour construire un réseau d'accompagnement psychologique**, séminaire préparatoire proposé par l'AFM et le CREA Rhône-Alpes (100 participants).
- Le 18 juin 2010 à Lyon, organisée avec la participation de la CNSA et de l'ANECAMSP, **L'intervention des CAMSP dans différents contextes sanitaires, sociaux et médico-sociaux... Une action médico-sociale précoce à conforter**, journée de restitution de l'étude nationale conduite en 2009 par le CREA Rhône-Alpes (260 participants).
- Le 22 septembre 2010 à Lyon, **Les troubles graves du comportement : comprendre, répondre**, journée de formation organisée par le CREA Rhône-Alpes avec la participation du SUSA, Université de Mons, Belgique (234 participants).
- Les 23 mars 2010 et 16 novembre 2010 à Valence, **L'Atelier de l'évaluation : partager les expériences, repérer les enjeux**, journées co-organisées avec la Société française de l'évaluation (SFE) (manifestations successivement annulées).

Publications

Brochures / Articles / Notes

- GILIBERT (C.), *Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, au cœur de la complexité de l'accompagnement du handicap*, colloque international francophone « Complexité 2010 » à Lille les 31 mars et 1er avril 2010.
- GILIBERT (C.), *Les aidants de personnes fragilisées : reconnaissance et connaissance*, novembre 2010.
Accès : www.creai-ra.com/documents/publications/creai2010_articles_aidants_note.pdf
- ROBIN (P.), *La perspective des jeunes sur les aides reçues en protection de l'enfance. Les jeunes au cœur de l'action éducative*, in Cahiers dynamiques, ENPJJ, Édition Ères, 2010.
- ROBIN (P.), *La place de l'enfant dans l'évaluation de sa situation familiale*, in CNAF, Revue Informations sociales, n°160/2010.
- ROBIN (P.), *L'évaluation du point de vue de l'usager*, in Sellenet (C.), Fablet (D.) (coord.), *L'évaluation dans le secteur social et médico-social*, L'Harmattan, 2010.

Dossier thématique

- Dossier n°140, *L'analyse de la pratique / Repenser les méthodes, questionner les évidences*, septembre 2010.
Accès : www.creai-ra.com/documents/dossier140-creaira2010.pdf

Actes

- *Les conditions de réussite des parcours de scolarisation : dépasser les frontières, partager les espaces*, actes de la 7ème rencontre « Handicap et scolarité » du 2 décembre 2009 à Lyon
Accès : www.creai-ra.com/documents/actes-creai091202.pdf
- CPOM - *contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens*, actes du séminaire de formation des 28 et 29 avril 2009 à Lyon.
Accès : www.creai-ra.com/documents/actes_creai090428.pdf

Communication internet

- Fin février 2010, une refonte du **site internet** est mise en service, ainsi que le système d'information interne sur lequel il s'appuie (*back-office*). Pour les responsables, la gestion en ligne des offres d'emploi ou l'accès direct à la présentation de leur structure dans le répertoire régional sont parmi les nouvelles fonctionnalités proposées. Si actuellement tous les modules demandés ne sont pas encore en place, le système a été conçu pour répondre aux évolutions et besoins futurs. La fréquentation du nouveau site était de 523 874 visites au 31 décembre 2010.
Accès : www.creai-ra.org
- Depuis 2010, la **newsletter** est remplacée par six rubriques d'actualités accessibles en page d'accueil du site internet. Celles-ci sont naturellement ouvertes à l'information de nos adhérents et partenaires.
Accès : www.creai-ra.com/toutes-les-actualites.html
- Le portail d'information **PIEROS Social**, ouvert en 2010 dans le cadre du COSRA Rhône Alpes complète le site PIEROS qui comprend déjà les volets *Santé* et *Médico-social*. Piloté par la commission permanente du COSRA, il est géré par l'ORS Rhône-Alpes (*maître d'œuvre*) en collaboration avec le CREA Rhône-Alpes.
Accès : www.pieros.org

Service emploi

- **2016 offres d'emploi** ont été diffusées sur 2010, dont 590 facturées (*non adhérents*) et 1426 gratuites (*adhérents*) pour un chiffre d'affaires de 62 444 €.
Contact : emploi@creai-ra.org

Commissions et groupes de travail

- Commission *Scolarisation des enfants handicapés*, animée par Camille GILIBERT et Eliane CORBET.
- Commission *Bourse aux projets innovants / Valorisation des actions sociales et médico-sociales*, animée par Matthieu DEMARQUEZ et Éliane CORBET.

Information et sensibilisation

Les thématiques des interventions d'information ou de sensibilisation offertes en 2010 aux adhérents par le CREA Rhône-Alpes :

- l'évaluation interne et externe,
- l'actualité de l'ANESM,
- les nouveaux outils de « gouvernance » du secteur social et médico-social (CPOM, groupements de coopération, pluriannualité budgétaire...),
- la prévention et le traitement des situations de maltraitance,
- la transposition de la directive « services » et son impact sur le secteur,
- les effets de la RGPP et de la loi HPST.
- les parcours de scolarisation et de formation des jeunes en situation de handicap étayés par les actions médico-sociales.

Contributions et interventions

- Le 14 janvier 2010, Journée départementale de la protection de l'enfance, Haute-Savoie (Eliane CORBET, Claude VOLKMAR).
- Le 21 janvier 2010 à Rennes, L'élaboration et le test d'un référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance, Les situations éducatives fragilisées : les relations entre recherche et interventions sociales, GIRFAS et CREA Bretagne (Eliane CORBET, Pierrine ROBIN).
- Le 22 janvier 2010 à Paris-Nanterre, L'évaluation de la maltraitance en tension, regards croisés France/Allemagne, présentation des travaux de thèse lors de la journée Recherche 2010 du CREF (Pierrine ROBIN).
- Le 4 février 2010 à Paris, Situation de handicap et aides aux aidants : de la prévention au droit de répit, journée de la CRAMIF sur le thème « Quels besoins pour les aidants ? » (Camille GILIBERT).
- Le 9 mars 2010 à Lyon, Accompagner un proche en situation de handicap tout au long de sa vie, journée proposée par le comité régional de coordination de l'action sociale Agirc-Arrco (Camille GILIBERT, Olivier DUCHOSAL).
- Le 10 mars 2010 à Roanne, journée du territoire de Roanne autour des SESSAD (fil rouge et synthèse par Eliane CORBET).
- Le 30 mars 2010, Les États généraux de l'enfance, atelier n°1 : Améliorer la transmission d'informations relatives aux enfants en danger ou en risque de danger entre les acteurs de la protection de l'enfance, thème de séance : Information préoccupante et indicateurs de danger, présentation de l'élaboration du référentiel

d'évaluation des situations familiales en protection de l'enfance (audition d'Eliane CORBET et de Pierrine ROBIN).

- Le 31 mars 2010 à Nantes, L'évaluation de la maltraitance en tension, regards croisés France/Allemagne, présentation des travaux de thèse lors du premier séminaire du Pôle régional ressource recherche, formation, intervention sociale en Pays de la Loire, Université de Nantes, Université d'Angers, CNAM, ARIFTS (Pierrine ROBIN).
- Le 10 octobre 2010 à Paris / Assemblée nationale, Quels référentiels pour le pilotage des politiques de protection de l'enfance ? Comment organiser une circulation des connaissances au service de la pratique ?, journée franco-québécoise organisée par l'ONED (Éliane CORBET).
- Le 15 octobre 2010 à Lyon, L'interdisciplinarité, journée de formation pour les équipes des SESSAD handicap moteur de la région Rhône-Alpes (Camille GILIBERT, Bénédicte DE RUGY).
- Les 25-26 novembre 2010 à Nantes, «Évolution des SESSAD», journées nationales SESSAD, Imaginons les SESSAD de demain... (Eliane CORBET).

Partenariats

Dans le contexte d'une plus grande articulation de l'offre sanitaire et de l'offre médico-sociale, le CREA Rhône-Alpes renforce ses partenariats.

- **ANCREAI.** Participation au pôle « Etudes, Recherches, Observation ».
- **IFROSS et Graphos.** Collaborations multiples en matière d'enseignement et de recherche.
- **ERSP.** En Rhône-Alpes, l'Espace régional de santé publique regroupe le Centre Jean Bergeret, le CIRDD, l'IREPS et l'ORS Rhône-Alpes. Participation de l'IREPS et l'ORS Rhône-Alpes à l'étude coordonnée par le CREA Rhône-Alpes, La santé des enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance, appel d'offres thématique 2010 de l'ONED.
- Projet de conception d'une **observation régionale** associant le CRDI, l'ORS et le CREA Rhône-Alpes.

Mandats

- Conseil scientifique de l'ANESM (Claude VOLKMAR),
- Conseil d'administration ANCREAI (Eliane CORBET),
- Commission sociale du CLRD (Olivier DUCHOSAL, personnalité qualifiée).
- Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la CRSA Rhône-Alpes (Éliane CORBET).

Formation / Conseil

L'activité de formation

L'offre de formation et de conseil du CREA Rhône-Alpes évolue et s'adapte aux enjeux de la formation continue des équipes et des dirigeants du secteur social et médico-social, de la protection de l'enfance et du secteur gérontologique.

En 2010, les évolutions de l'offre se déclinent sur :

- **le contenu des formations** : développement des formations avec un ancrage juridique (*protection des majeurs vulnérables, responsabilité civile et pénale des dirigeants et des salariés, aspects juridiques de la maltraitance*).
- **le formatage de l'offre de formation** : développement des formations en inter établissement avec une demande qui reste néanmoins forte pour des formations sur site dans une logique de formation-action
- **les thèmes de formation** : formation à l'utilisation du GEVA (*guide d'évaluation multidimensionnelle des personnes en situation de handicap*), formation au référentiel d'évaluation des situations d'enfants en danger (*CREAI Rhône-Alpes/ONED*), accompagner la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, projet d'établissement en EHPAD.

Chiffres-clés 2010 : 320,25 jours / 65 dossiers.

L'activité combine des interventions d'une courte durée (*écrits professionnels, secret professionnel*) avec de plus longues interventions (*projet d'établissement, évaluation interne*) pour une moyenne de cinq jours de formation par dossier.

Les interventions de longue durée entrent dans une logique de formation-action impliquant une démarche de conduite de changement associée au dispositif de formation.

Les interventions de courte durée entrent dans une logique de formation plus classique de diffusion et appropriation de connaissances.

L'activité de conseil

En 2010, l'activité concerne essentiellement les missions d'audit organisationnel et de fonctionnement, auxquelles s'ajoutent des missions de conseil au montage de projets et de regroupement d'associations et de création de siège.

Chiffres-clés 2010 : 169 jours / 13 dossiers.

Avec 169 jours d'intervention, l'activité de conseil et audit du CREA Rhône-Alpes représente en 2010 près d'un tiers de l'activité globale en formation et conseil pour une moyenne de 13 jours par dossier.

Chiffres cumulés en 2010

Total cumulé des actions en 2010

total des jours	489,25 (512,5 en 2009)
total des dossiers	78 (101 en 2009)

Évolution du chiffre d'affaires

2008	599 846 €
2009	633 833 €
2010	569 856 €

La communication sur l'offre

L'offre de formation et de conseil du CREA Rhône-Alpes a été déclinée sous forme de deux catalogues et d'une plaquette d'accompagnement largement diffusés à l'ensemble des associations, établissements et services et des autorités de tarification en région.

Les catalogues ont été élaborés par l'ensemble des conseillers techniques en collaboration avec le service logistique du CREA Rhône-Alpes.

L'information a été parallèlement mise en ligne sur le site internet du CREA Rhône-Alpes.

Observation / Recherche

Études 2010

- **ONED.** Rédaction du rapport final de la validation scientifique du référentiel d'évaluation des situations familiales en protection de l'enfance et extension de son utilisation au-delà des primo-évaluations et aux 6-18 ans.
- **ONED.** Réponse à un appel d'offre sur la santé des jeunes qui relèvent de la protection de l'enfance, en partenariat avec le Conseil général de Haute-Savoie, l'ORS et l'IRESP Rhône-Alpes.
- **DDASS du Rhône.** Aide à la mise en œuvre et à l'évaluation du schéma départemental 2006-2011 pour l'enfance handicapée. Dans ce cadre, plusieurs études relatives au fonctionnement et à la population accueillie par les SESSAD du Rhône, aux jeunes relevant de l'amendement Creton, à la scolarisation des enfants handicapés, ont été réalisées au cours de l'année 2010.
- **DDASS du Rhône.** Développement informatique de l'outil d'évaluation des capacités professionnelles des travailleurs handicapés à destination des ESAT du Rhône, en vue de la conception d'une observation départementale de suivi des projets professionnels en ESAT.
- **DDASS de Haute-Savoie.** Travaux d'évaluation de la mise en œuvre du schéma départemental en faveur des enfants et des adolescents handicapés. Présentation à l'ensemble des partenaires lors de la réunion départementale du 29 juin 2010.
- **APF de l'Isère.** Etude départementale relative aux besoins et attentes des jeunes de 16 à 25 ans ayant un handicap moteur, au regard de l'offre spécialisée et de droit commun. Cette étude, réalisée à partir d'entretiens avec des jeunes et des familles, de questionnaires à destination des structures spécialisées et de rencontres avec les différents partenaires, a porté sur l'ensemble des domaines de vie des jeunes (*logement, loisirs, vie familiale et affective, scolarité, formation et emploi, soins*).
- **Club de l'observation régionale en Rhône-Alpes.** L'implication du CREAI dans le COSRA s'est traduite par sa participation aux travaux de la commission permanente, par l'animation d'un groupe de travail «*jeunes et accès aux droits*» et par l'animation du site et l'alimentation de la base d'études *PIEROS social*, ainsi qu'un travail de recherche bibliographique sur le thème «*enfance et pauvreté*».

Scolarisation

Soutenu dans le cadre de la convention par la DRASS Rhône-Alpes, puis par l'ARS Rhône-Alpes, le CREAI conduit depuis plusieurs années des travaux d'étude et d'animation relatifs à la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Deux groupes restreints, issus de la commission régionale «*Handicap & Scolarité*», ont produit deux intéressants travaux sur des thématiques actuelles :

- **le projet personnalisé de scolarisation**, avec la création d'un document d'aide à la définition du PPS à destination de l'ensemble des acteurs.
- **la scolarisation d'enfants en situation de grande dépendance**, avec la création d'un outil d'évaluation des situations et des compétences en vue de la scolarisation à partir, d'une part, du guide d'évaluation multidimensionnelle GEVA et de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) et, d'autre part, du programme du cycle 1 de l'Éducation nationale. Les conditions de test de l'outil sont à préciser.

Ces travaux ont contribué à la préparation de la journée régionale Handicap & Scolarité 2011. Ils ont été également transmis à la commission «*scolarité*» du CNCPPH, qui a retenu ces deux thématiques au sein de son programme de travail pour 2010.

Convention avec l'État

Avec les transformations institutionnelles induites par la loi HPST du 21 janvier 2009, la convention avec l'État, auparavant sous la tutelle de la DRASS Rhône-Alpes, l'a été sous celle de la DRJSCS Rhône-Alpes en 2010, année de transition avant le passage sous convention avec l'ARS Rhône-Alpes en 2011.

L'élaboration du programme de travail annuel lié à cette convention a fait l'objet de négociations à la fois avec la DRJSCS et avec l'ARS afin de rechercher une continuité au sein d'axes de travail.

Aide à la planification régionale

Le CREAI Rhône-Alpes a conduit une analyse des schémas départementaux **Enfance handicapée**, **Adultes handicapés** et **Personnes âgées**, existants ou en cours de construction, et les a comparés en identifiant les axes stratégiques communs. Puis, pour chacun des axes stratégiques, ont été identifiés les principaux constats et les axes de changement tels qu'ils sont inscrits à l'heure actuelle dans les schémas départementaux. La démarche suivante a conduit à mettre en perspective les *préoccupations communes*, à faire ressortir pour chacune les points de blocage et les leviers de changement pour éventuellement les convertir en éléments structurants dans le schéma régional d'organisation médico-sociale (SROSMS).

Il s'agit par là de faire le lien entre les schémas départementaux et le futur SROSMS comme le prévoit la loi HPST. *Ce travail a été présenté en juin 2010 lors d'une réunion entre l'ARS, ses délégations territoriales, et les directions générales des huit Conseils généraux de la région.*

Études régionales

- **Observation à partir des livrets autisme Rhône-Alpes (LARA).** Ces livrets ont été diffusés en 2009 par le Centre ressource autisme (CRA) Rhône-Alpes auprès des établissements et services accueillant des personnes avec autisme ou troubles envahissants du développement, pour recueillir des données sur la structure, son organisation, les personnes accueillies, les moyens en personnel, les références théoriques, les formations engagées, les conditions d'accès au diagnostic, les relations avec les familles, le type d'accompagnement. Entre 2009 et 2010, le LARA a été renseigné par 122 établissements et services en Rhône-Alpes et, à la demande du Comité technique régional de l'autisme (CTRA) Rhône-Alpes, le CREAI a réalisé un traitement des données de ces livrets.

- **Étude régionale sur l'articulation de la prise en charge des soins psychiques et du parcours social.**

À la demande conjointe de l'ARS et la DRJSCS Rhône-Alpes, cette étude vise à réaliser un état des lieux et une analyse des partenariats entre les structures des deux champs. Les travaux ont été lancés fin 2010, à travers notamment un questionnaire auprès des structures de soins psychiatriques et des structures d'accueil et d'hébergement social.

- **PIEROS médico-social.** En 2010, le CREAI poursuit l'animation et la gestion de cette base de données documentaire qui recense et met en ligne les études régionales relevant de l'observation médico-sociale.

Accès : <http://www.pieros-ms.org>

États au 31 décembre 2010

Compte de résultat au 31 décembre 2010

	RESULTAT 2009 (euros)	RESULTAT 2010 (euros)	BUDGET 2010 (euros)
PRODUITS			
Produits d'exploitation	1 510 300	1 095 206	1 140 000
Subvention d'exploitation	60 533	60 700	60 000
Cotisations des organismes adhérents Contributions des établissements et services	351 006	361 446	350 000
Transfert de charges Reprise provision retraite	18 559	23 735 52 448	35 550
Total	1 940 398	1 593 535	1 585 550
CHARGES			
Achats et charges externes	565 661	480 687	447 300
Impôts et taxes	104 027	102 182	85 750
Salaires et indemnités diverses	796 366	709 095	633 550
Charges sociales	397 637	351 104	321 950
Dotations amortissements et provisions	66 511	84 367	80 000
Total	1 930 202	1 727 435	1 568 550
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 196	-133 900	17 000
Produits financiers	4 116	1 496	3 000
Charges financières	1 301	24 719	20 000
Résultat financier	2 815	-23 223	-17 000
RESULTAT COURANT	13 011	-157 123	0
Produits exceptionnels	0	17 941	0
Charges exceptionnelles	2 784	42 210	0
Résultat exceptionnel	-2 784	-24 269	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 227	-181 392	0

Contribuants 2010 par secteur		
145	34,6 %	enfants handicapés
192	45,8 %	adultes handicapés
72	17,2 %	protection de l'enfance
8	1,9 %	personnes en difficulté sociale
2	0,5 %	personnes âgées

Contribuants 2010 par département		
17	4,1 %	Ain
11	2,6 %	Ardèche
42	10,0 %	Drôme
59	14,1 %	Isère
65	15,5 %	Loire
191	45,6 %	Rhône
15	3,6 %	Savoie
19	4,5 %	Haute-Savoie

Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF	NET 2009 (euros)	NET 2010 (euros)
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	37 087	30 208
Immobilisations corporelles	24 252	1 156 442
Immobilisations financières	14 614	12 352
Total	75 953	1 199 002
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	331 549	208 522
Autres créances	2 446	8 789
Disponibilités / VMP	583 871	207 702
Charges constatées d'avance	5 956	12 924
Total	923 822	437 937
TOTAL ACTIF	999 775	1 636 939

PASSIF	NET 2009 (euros)	NET 2010 (euros)
CAPITAUX PROPRES		
Autres réserves	109 253	109 253
Report à nouveau	337 791	348 018
Résultat de l'exercice	10 227	-181 392
Total	457 271	275 879
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	126 700	93 014
Total	126 700	93 014
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	13 184	1 045 802
Fournisseurs et comptes rattachés	58 641	38 357
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	187 289	165 188
Produits constatés d'avance	156 690	18 699
Total	415 804	1 268 046
TOTAL PASSIF	999 775	1 636 939

adresse

75 cours albert thomas

69447 lyon cedex 03

téléphone

04 72 77 60 60

télécopie

04 78 37 03 38

courriel

accueil@creai-ra.org

site

<http://www.creai-ra.org>